

triellement par le « moentmeester » sur la recette de la monnaie « op onse domainen ende rechten van onser munten » (1).

Nous savons par ailleurs que la fonction de wardain à la monnaie de Hasselt fut confiée, en 1552, à Balthasar van Bommershoven (2).

\* \* \*

Voilà tout ce que nous apprennent les *Dépêches*. Si modestes qu'elles soient, les notes de ce genre ne semblent pas inutiles, dans l'attente et en vue de la monographie définitive sur l'atelier monétaire de Hasselt (3).

Jean GESSLER.

## Nécrologie

### Edmond Jamar

Celui qui s'est éteint, le 19 avril dernier, dans sa vieille demeure de la rue Saint-Pierre, toute remplie de souvenirs du passé, était, par l'ancienneté, le doyen de cet Institut.

La date de l'admission d'Edmond Jamar au sein de notre Société n'a pas été retenue. Elle devait, j'imagine, avoir précédé de deux ou trois ans son élection comme membre effectif, qui remonte au 4 février 1876. Né à Liège, le 14 mai 1853, il était donc bien jeune quand le regretté docteur Joseph Alexandre, qui s'était fait son mentor, l'avait introduit parmi nos aînés.

Edmond Jamar formait pour nous, en quelque sorte, le trait d'union entre les fondateurs de l'Institut et notre

(1) *Dépêches du Conseil privé I* (1525-1545) fol. 135 v<sup>o</sup>-137. Dans le testament de Melchior van Gustinghen, du 29 juin 1529, figure un legs en faveur du maître-monnayeur Michel Coex et de ses enfants : « Machyel Coex, muntmester tot Hasselt, wettige kinder verwecht synde van Mary Kannarts saliger ». *Echevins de Liège, Convenances et Testaments*, (1534-1537), fol. 33.

(2) *Echevins de Liège, Obligations*, (1552-1553), fol. 67. Texte original (flamand) de la *commissie*, traduit et publié par le baron J. DE CHESTRET DE HANEFFE, *Numismatique de la principauté de Liège*, pp. 394-396.

(3) A l'auteur de cette monographie, je me permettrai d'indiquer le *Registre n<sup>o</sup> 3 de Saint-Quentin* (1528-1627), fol. A v<sup>o</sup> et G v<sup>o</sup> et un *Registre de la Confrérie Virga Jessé* (1566-1614), fol. 35 v<sup>o</sup>.

génération. Sa disparition rompt comme un anneau de la chaîne qui nous reliait à notre passé.

Sous la conduite du docteur Alexandre, Jamar s'était pris d'un vif amour pour les vestiges de notre art mosan. De plus d'un d'entre eux, son crayon élégant a été seul à fixer la physionomie.

Aimant bien les anciens monuments, il en avait, admirablement, pénétré l'esprit. Il put, ainsi, jouer un rôle particulièrement actif dans cette réaction nécessaire qui rendit à nos styles régionaux la place qu'avait trop longtemps usurpée une architecture bâtarde, née d'une imitation, maladroite souvent, de monuments sans attache avec notre sol.

Son rôle d'architecte échappe à notre domaine. Mais comment ne pas saluer, en passant, le constructeur de notre poste centrale, de la gare du Palais, de tant d'habitations particulières dont l'aspect tranchait heureusement sur la pauvreté des bâtisses qu'imposait la formule académique ? Comment oublier aussi le restaurateur discret et sagace que fut notre confrère ?

Ses conceptions attestent son goût parfait. Celui-ci se révéla, également, par la part qu'il prit à l'organisation de l'Exposition des anciennes guildes et corporations, à celle de l'Exposition de l'art ancien, en 1905, de l'Exposition de l'art liégeois, à Paris, en 1924, et en bien d'autres circonstances analogues.

Dans les divers groupements auxquels Jamar appartenait, au sein du Comité provincial des correspondants de la Commission royale des monuments ; plus tard, dans cette Commission elle-même, où, depuis la disparition de Jules Helbig, il était, en fait, seul à représenter, à la Section des monuments, la région liégeoise, son esprit délicat faisait rechercher ses conseils.

Il exerça, ainsi, une bienfaisante influence dont les effets perdureront. Elle fera vivre sa mémoire.

Joseph BRASSINNE.